



## Profession de foi des candidat·es SNCS-FSU et SNTRS-CGT aux élections 2025 du CoNRS Collège C (ingénieur·es et technicien·nes)

**Pour la défense de nos emplois, de nos conditions de travail  
et de nos établissements,  
Soutenez la liste SNCS-FSU / SNTRS-CGT**

### Les « sections du CoNRS » c'est quoi ?

Elles représentent un découpage de l'ensemble des disciplines. Chacune d'elles est identifiée par des mots-clés correspondant aux activités de recherche. Il existe 43 sections composées de différents collèges électoraux, dont le collège C pour les agents ingénieurs, ingénieures, techniciennes, techniciens. Les missions des sections sont consacrées à l'évaluation des chercheuses et chercheurs, mais aussi à celles des structures, de leurs évolutions ainsi qu'à des expertises sur des demandes individuelles ou collectives. Les sections participent à l'élaboration de la politique scientifique en émettant, entre autres, des rapports d'évaluation et un rapport de conjoncture à mi-mandat.

### Quel bilan pour nos élu·es ?

Depuis que le Comité national a officiellement perdu l'évaluation des unités au profit de l'AERES puis du HCERES, le rôle des élus C est remis en cause dans la visite des laboratoires. Cependant, l'actualité parlementaire, avec le vote des députés supprimant l'HCERES, met à mal la légitimité même de ce haut conseil de l'évaluation de la recherche. Le SNTRS-CGT et le SNCS-FSU revendiquent plus fort que jamais la pertinence et la qualité d'une évaluation des unités par les sections du Comité national et la suppression de l'HCERES.

Vos élu·es du SNTRS-CGT/SNCS-FSU au CoNRS ont pris une part active lors du « repérage » des sections, afin qu'aucune discipline ne soit lésée. Lors de l'annonce des « CNRS Key Labs », ils et elles se sont mobilisé·es pour alerter notre communauté et porter les revendications des personnels.

### Et qu'en est-il des « élu·es C » ?

Le rôle des « élu·es C » est souvent mal apprécié, mais il est essentiel. Ils participent activement aux évaluations et aux expertises, à l'exception de l'évaluation des chercheuses et des chercheurs. Ils participent aux évaluations relatives à l'évolution des structures, les changements de direction ou autres. Le regard des « élu·es C » est particulièrement pertinent dans la perception de l'organisation du travail, du fonctionnement des unités et des conditions de travail, tout en intégrant les spécificités propres aux champs disciplinaires concernés. Notre rôle est aussi de questionner les directions scientifiques sur les enjeux et les choix de leur politique scientifique, tout en rendant compte à notre communauté.

Le rôle des « élu·es C » est aussi de veiller au bon déroulement des concours au CNRS. Le SNTRS-CGT et le SNCS-FSU à travers ses élu·es C défendent une évaluation sur des critères factuels, professionnels et en luttant contre toutes les formes de discriminations.

DES MOYENS EN BAISSE...



**Le SNTRS-CGT et le SNCS-FSU défendent le Comité National  
de la Recherche Scientifique (CoNRS) et revendiquent une  
réappropriation des évaluations d'unité.**

## Le SNTRS-CGT et le SNCS-FSU défendent une vision collégiale sur des critères factuels qui prennent en considération les conditions et l'environnement du travail.

### La plus-value des candidat·es SNTRS-CGT et SNCS-FSU :

Durant le dernier mandat, les élu·es du SNTRS-CGT et du SNCS-FSU ont collectivement œuvré pour défendre les personnels, les unités et nos organismes, dans une vision de la recherche reposant sur le développement du front des connaissances. L'action des élu·es du SNTRS-CGT et du SNCS-FSU ne se limite pas aux strictes missions des sections. En effet, par leurs actions collectives et coordonnées, nos élu·es défendent aussi bien les personnels, la recherche que nos institutions.

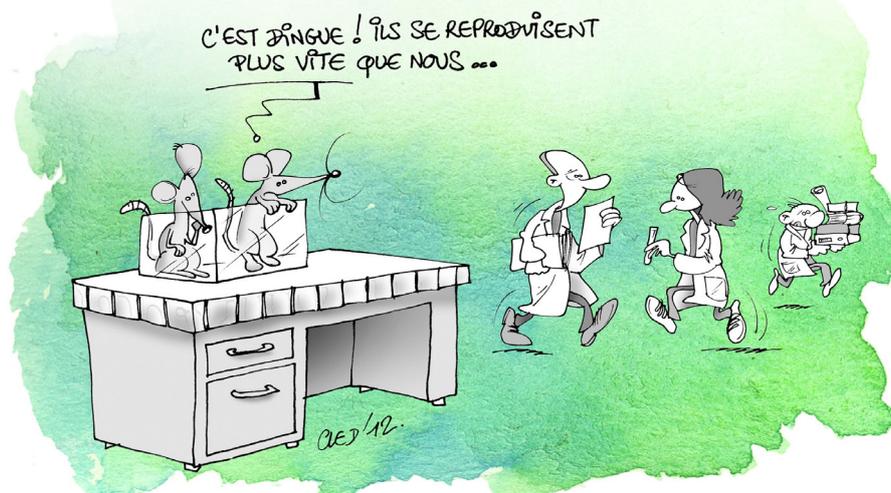
### Revendication du SNTRS-CGT et du SNCS-FSU

Le SNTRS-CGT et le SNCS-FSU revendiquent une part plus active des « élu·es C » dans l'évaluation des unités, afin d'intégrer des éléments contextualisés, en particulier au niveau des conditions de travail. Notre syndicat revendique des visites systématiques des unités afin de considérer avec plus de fiabilité et de pertinence les conditions d'organisation et de travail. Ces visites sont déjà effectives dans certaines disciplines, elles doivent être généralisées à toutes les sections du comité national. Le SNTRS-CGT et du SNCS-FSU se battent pour obtenir cette avancée dans toutes les disciplines !

Nous refusons de cautionner les politiques d'austérité qui visent à sacrifier nos missions au profit d'une politique d'économie de guerre. Nous défendons la recherche fondamentale dans sa diversité disciplinaire et interdisciplinaire. Mais la bataille n'est pas gagnée même si le projet des « CNRS Key Labs » s'enlise. Les causalités ayant prévalu à leur création s'aggravent ! La Recherche et l'Enseignement Supérieur sont confrontés à des budgets exsangues. Cela induit un contexte particulièrement hostile pour les unités et les personnels. Avec vos élu·es SNTRS-CGT et SNCS-FSU, tous ensemble, nous mobiliserons notre communauté pour porter haut nos revendications !

Le SNTRS-CGT et le SNCS-FSU se battent également pour obtenir une véritable reconnaissance de nos qualifications et de nos métiers, notamment par davantage de possibilités de promotion et par la revalorisation de nos salaires.

### MULTIPLICATION DES CDD DANS LA RECHERCHE



**Soutenir la liste SNCS-FSU/ SNTRS-CGT, c'est soutenir un réseau d'élu·es qui œuvrent de concert pour défendre nos missions, nos emplois, nos conditions de travail, autant que nos établissements.**

**Le SNTRS-CGT et le SNCS-FSU présentent des candidat·es dans toutes les sections pour mieux vous accompagner et vous soutenir !**